



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

13/06/2024

AFFICHEE LE :

13/06/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 22

VOTANTS : 26

DATE D’AFFICHAGE DE LA  
DES DÉLIBÉRATIONS

20/06/2024

**L’an deux mil vingt quatre, le 19 juin, à 20h00**

**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

**PRÉSENTS** : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE

**ABSENTS** : Laurence FILOCHE-GARNIER, Kévin LEBRET, Chantal HENRY

**PROCURATIONS** : Emmanuelle LEPETIT À Axelle MORINEAU, Fabienne KACZMAREK À Josiane MALLET, Sylvain GIRODON À Mickaël MARIE, Christian LOUIS À Bertrand HAVARD

Monsieur Guillaume LEDEBT a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L’AGENCE NATIONALE DU SPORT**

DELIBERATION N° **DELIB-2024-062**

RAPPORTEE PAR : Madame Axelle MORINEAU

L'école primaire publique Langevin a déposé un projet NEFLE (Notre école, faisons la ensemble) auprès de l'Education nationale pour le réaménagement des cours d'école. Le coût total de ce projet s'élève à 61 225,41 euros TTC.

Le projet de l'école s'appuie sur une réflexion portée par l'équipe pédagogique sur :

- Les temps de récréation et la nécessité d'en améliorer la qualité pour favoriser un climat serein et de meilleures conditions d'apprentissage
- Les temps d'activités sportives (notamment les APQ, activités sportives quotidiennes)

L'Education nationale a retenu une partie de ce projet et lui a accordé une subvention qui ne prend pas en charge les éléments de design actif (marelles, parcours d'activités dessinés au sol) du projet, non éligibles à ces financements.

Cependant, la Ville se propose de soutenir ce projet concerté et vertueux de réaménagement des cours de l'école primaire publique Langevin, de financer cette partie du projet et sollicite à ce titre une subvention de l'Agence Nationale du Sport.

En effet, l'Agence Nationale du Sport propose un plan de subventionnement « Plan 5000 équipements – Génération 2024 », qui se déploie sur trois axes :

- Les équipements de proximité
- Les cours d'écoles actives et sportives
- Les équipements structurants

Le design actif entre dans l'axe 2 du « Plan 5000 équipements ».

La subvention est plafonnée à 5 000,00 euros. Le plan de financement du projet de design actif est le suivant :

Dépenses HT		Recettes HT	
Fournitures	11 494,23 €	ANS	5 000,00 €
Pose	7 130,00 €	Ville	14 499,23 €
Peintures	1 875,00 €		
<b>Total</b>	<b>20 499,23</b>		<b>20 499,23 €</b>

Ainsi,

Après consultation de la Commission Education, Enfance, Jeunesse du 3 juin 2024,

#### Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** la demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport pour un montant de 5 000,00 euros,
- **DE PREVOIR** au budget les crédits nécessaires pour la réalisation de ces investissements sur trois ans
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	26	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

La Maire,  
**Hélène BURGAT**

Le secrétaire de séance,  
**Guillaume LEDEBT**

Envoyé en préfecture le 30/06/2024

Reçu en préfecture le 30/06/2024

Publié le



ID : 014-211404371-20240619-DELIB\_2024\_062-AR